



&
COMMUNE DE PINET
Hôtel de Ville – 34850 PINET

CONSTRUCTION DE 2 CLASSES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

MAÎTRISE D'ŒUVRE



Françoise BOULLIS
Architecte DPLG
10, rue du Dahlia
34 000 Montpellier
tél 04 67 54 70 46
francoise@boullis.fr



DURAND Patrice
BET Électricité Fluides
90, avenue Maurice Planes
34070 Montpellier
tél 04 67 03 37 44
contact@betdurand.com



ICBTP
BET Structure
23, rue Nelson Mandela
34070 Montpellier
tél 04 67 42 65 20
icbtp@gmx.fr

Phase : PRO-DCE

CCTP – LOT N°6
MENUISERIES OCCULTATIONS
SERRURERIE

Juillet 2018

SOMMAIRE

1	GÉNÉRALITÉS	3
1.1	Consistance des travaux	3
1.2	Rappel des normes.....	3
1.3	Consistance des travaux	3
1.4	Quincaillerie, Ferrage	4
1.5	Mise en oeuvre	4
1.6	Réservations.....	4
1.7	Réception des supports	5
1.8	Caractéristiques générales	5
1.9	Tolérances.....	5
1.10	Vitrages	6
1.11	Nettoyage	6
2	DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	7
2.1	Portes et fenêtres vitrées en aluminium.....	7
2.1.1	Porte P1	7
2.1.2	Porte P2	7
2.1.3	Fenêtre F1.....	8
2.1.4	Fenêtre F2.....	8
2.1.5	Fenêtre F3.....	8
2.2	Volets roulants en aluminium.....	8
2.3	Ensemble métallique brise-soleil.....	9
2.4	Portes de distribution	9

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent mémoire, concernent toutes les dispositions et sujétions nécessaires à la démolition de bâtiment existant et à la construction de 2 classes à l'école primaire de Pinet (34).

Les travaux du présent lot consistent fournir et poser les éléments suivants :

- Portes et fenêtres aluminium
- Volets roulants alu
- Portes intérieures de distribution
- Brise-soleil en serrurerie

Le présent fascicule n'a de valeur qu'associé aux autres fascicules constituant le présent descriptif.

Dans le cadre des prestations qui lui sont demandées, l'entrepreneur devra tous les travaux nécessaires au complet et parfait achèvement de ses ouvrages, conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur.

En aucun cas, il ne pourra arguer d'aucune raison pour ne pas livrer dans le cadre des prix convenus, les ouvrages parfaitement achevés conformes à l'esprit du projet.

Il exécutera ses travaux suivant prescriptions des DTU, normes et textes en vigueur à la date de remise des offres.

L'entreprise devra l'entretien et la mise en jeu de ses ouvrages pendant 1 an après réception provisoire.

Au cas où, pendant la garantie, des défauts apparaîtraient, notamment le gauchissement des menuiseries, l'entrepreneur devra leur remplacement.

L'entreprise devra tous les travaux accessoires nécessaires pour la révision, l'entretien la remise en état et le remplacement des menuiseries défectueuses.

Pendant les travaux, les ouvrages seront protégés par tous les moyens contre toutes les détériorations, les épaufrures, les éclats ou autres défauts qui apparaîtraient au cours des travaux, seraient réparés aux frais de l'entreprise.

1.2 Rappel des normes

- DTU 36-1/37-1
- NFA 50 - DTU 37.1 - NFP 26 – NFP 85 – NFP 25
- DTU 39.1 – DTU 39.4
- Règles NV 65 et additifs
- Règles professionnelles et fiches techniques SNFA
- Normes NF.P. 06.001.
- NFP 08.301 et 08.302.

1.3 Consistance des travaux

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- Les dessins de fabrication et de détails des ouvrages, à faire approuver par l'architecte,
- La fourniture et le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose et le réglage
- La fourniture et la pose des quincailleries, des systèmes de manœuvres, d'équilibrage, de suspension, de guidage, de fermeture et de verrouillage (y compris ceux nécessaire aux facilités de nettoyage qui sont définis par les normes en vigueur),
- Toutes les sujétions de fixations (pattes de scellement, chevilles, rails, douilles...etc) et de calage,
- Les retouches de protection anticorrosion sur les fenêtres et précadres, les retouches de finitions sur menuiseries prépeintes ou vernies en usine
- La fourniture et la pose de joints spécialement conçus par le fabricant de menuiserie pour la pose des vitrages,
- La fourniture et pose des joints de calfeutrement des menuiseries,
- La réalisation des réservations qui n'auraient pas pu être réalisées par l'entrepreneur de gros-œuvre au cas où le titulaire du présent lot n'aurait pas fourni en temps utile les plans nécessaires,
- La protection des menuiseries (pelures, ...etc.) compris déposée en fin de chantier,
- La fourniture et la pose des vitrages,
- La fourniture et la pose des parcloses et couvre-joints de finition,
- La pose des grilles d'entrées d'air autoréglables en aluminium, selon indications de l'entrepreneur chargé de l'installation de la VMC
- Le nettoyage de ses ouvrages et l'enlèvement de ses déchets.

1.4 Quincaillerie, Ferrage

Toutes les quincailleries devront avoir le label NF-SNFQ.1. Les pièces mobiles ou les mécanismes des articles devront être soigneusement graissés. Toute la visserie et équerres de renfort seront en acier inoxydable.

1.5 Mise en oeuvre

Les menuiseries seront posées avec la plus grande exactitude et à l'aplomb parfait à leur emplacement défini par les plans.

Elles seront fixées de manière à ne pouvoir se déplacer pendant l'exécution des scellements.

La pose comprendra la fourniture et la pose des joints d'étanchéité « Compriband » ou équivalent, des joints sous appuis menuiserie en mastic préformé.

La prestation du présent lot comprendra également la pose, dans les ouvrants, de grilles d'entrée d'air fournies par le lot « VMC ».

1.6 Réservations

L'entrepreneur fournira au titulaire du lot Gros-œuvre, les plans des réservations à prévoir pour ses propres travaux.

La date limite sera déterminée lors de l'établissement du planning.

Après cette date, l'entrepreneur titulaire du présent lot supportera seul la charge des prises ou percements et feuillures divers nécessaires à la fixation de ses ouvrages.

1.7 Réception des supports

Avant d'entreprendre ses propres travaux, et dans un délai compatible avec le planning d'exécution, l'entrepreneur est tenu de réceptionner les supports et réservations qui lui sont livrés par le titulaire du lot Gros-Œuvre .

Il doit émettre en temps utile toutes les réserves qu'il juge nécessaires sur les défauts de réalisation des ouvrages antérieurs aux siens qui pourraient être incompatibles avec la bonne exécution de ses propres travaux.

1.8 Caractéristiques générales

Les menuiseries répondront à la classification d'étanchéité UEATC suivante :

- Etanchéité à l'eau : 4
- Perméabilité à l'air : 2
- Résistance au vent : A2

Les sections, profils et assemblages seront laissés à la responsabilité de l'entreprise sous réserve de garantie des performances d'étanchéité ci-dessus, de résistance et d'indéformabilité. Le système employé devra bénéficier d'un avis technique en cours de validité.

Les ouvrages seront conçus et réalisés pour répondre à la réglementation en vigueur en matière de protection contre les bruits extérieurs. Il sera pris en compte un isolement minimal de 30 dB(A).

L'effort nécessaire pour ouvrir les portes doit être inférieur ou égal à 5 kg, que la porte soit ou non équipée d'un ferme-porte.

1.9 Tolérances

Jeu entre parties mobiles et fixes des menuiseries inférieur ou égal à 3 mm, sauf si étanchéité assurée en partie par des joints souples rapportés à la fabrication.

a) Dormants :

- Verticalité : + 1 mm par mètre
- Horizontalité : + 1 mm par mètre
- Ecart entre axe de la menuiserie posée et l'axe théorique :
 - Menuiseries posée avant application des enduits intérieurs et extérieurs
 - Sens horizontal du bâtiment : + 1cm
 - Sens vertical + 1 cm
 - Menuiseries posée après application des enduits : essayer d'obtenir le meilleur réglage possible

b) Ouvrants :

- Planéité entre ouvrant et dormant : 1/1000 du périmètre de l'ouvrant

c) Aspect de finition des parties apparentes :

- Dans le cas où la maçonnerie ne permet pas de respecter ces tolérances, les rectifications sont à la charge de l'entrepreneur de maçonnerie

1.10 Vitrages

L'entreprise est tenue d'observer les superficies maxima d'utilisation et devra donc déterminer les épaisseurs à employer en fonction des dimensions à vitrer d'après les règles NV 65.

Les épaisseurs des vitrages, données dans les prescriptions ci-après, ne sont données qu'à titre indicatif pour déterminer le type de vitrage à employer.

Les entreprises devront vérifier systématiquement les épaisseurs des vitrages des châssis de grandes dimensions, conformément au DTU 39.

La composition des vitrages sera déterminée par l'étude thermique (RT 2005) et par les contraintes de localisation en centre urbain du site (acoustique).

1.11 Nettoyage

En fin de chantier, l'entrepreneur du présent lot devra effectuer le nettoyage des vitres et glaces (deux faces) avant le nettoyage général de livraison prévu au lot peinture.

Les produits employés (solvants, décapants,...etc.) et les procédés mis en œuvre (grattage, ponçage) ne devront pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

2.1 Portes et fenêtres vitrées en aluminium

Fourniture et pose de châssis extérieurs vitrés en Aluminium gamme rupture de pont thermique laqué RAL au choix de l'architecte, Norme NF, avec vitrage 4-16-4 de type SGG CLIMAPLUS 4S de marque SAINT GOBAIN ou similiaire.

Thermolaquage garanti par label européen Qualicoat, gamme Qualimarine

Classement AEV : A3 E7b Vc2

Type: châssis Aluminium à rupture de pont thermique, profils et systèmes bénéficiant d'un avis technique

Vitrage: isolant et de sécurité 44-2/16/4 (label CEKAL exigé) à charge du présent lot, Compris parcloses et joints appropriés.
Facteur solaire g EN410 : 0,42

Performances thermiques :

Thermiquement équivalent avec volet roulant dans coffre type Titan :
Uw = 1,6 W/m²C

Performances acoustiques:

isolation acoustique 30 dB(A) minimum.

Sujétions: pose des grilles d'entrée d'air VMC fournies par le lot plomberie

2.1.1 Porte P1

Porte double vitrée avec traverse intermédiaire

Dimensions hors tout : 190 x 225 ht

Un ouvrant principal (passage 90) et un semi-fixe (la. 90)

Equipement :

Seuil alu plat

Béquille double aluminium

Serrure 3 points

Canon européen sur organigramme

Bouton moleté côté intérieur ouvrant principal

Ferme-porte hydraulique sur ouvrant principal

Béquille pompier sur semi-fixe

Butoir de sol pour chaque ouvrant

Volet roulant (cf article 2.3)

LOCALISATION:

2 unités : Sas d'entrée et Entrée classe existante

2.1.2 Porte P2

Porte simple vitrée avec traverse intermédiaire

Dimensions hors tout : 100 x 225 ht

Un ouvrant principal (passage 90)

Equipement :

Béquille double aluminium

Serrure 3 points

Canon européen sur organigramme
Bouton moleté côté intérieur
Butoir de sol
Volet roulant (cf article 2.3)

LOCALISATION:

3 unités : Classe 1, Classe 2, Bureau

2.1.3 Fenêtre F1

Fenêtre coulissante à 2 vantaux sur 2 rails
Dimensions hors tout : 245 x 125 ht
Equipement : Serrure 2 points
Volet roulant (cf article 2.3)

LOCALISATION:

4 unités : 2 pour Classe 1, 2 pour Classe 2

2.1.4 Fenêtre F2

Fenêtre coulissante à 2 vantaux sur 2 rails
Dimensions hors tout : 165 x 125 ht
Equipement : Serrure 2 points
Volet roulant (cf article 2.3)

LOCALISATION:

1 unité : Bureau

2.1.5 Fenêtre F3

Fenêtre 1 vantail ouvrant à la Française
Dimensions hors tout : 50 x 125 ht
Equipement :
Béquille crémone
Volet roulant (cf article 2.3)

LOCALISATION:

2 unités : Classe 1, Classe 2

2.2 Volets roulants en aluminium

Volet roulant traditionnel à commande électrique monté dans coffre à sceller 280 x 280
Couleur : blanc
A intégrer en maçonnerie
Avec sous face démontable pvc et coulisses
Lames aluminium 42 mm double paroi
Mousse isolante
Enroulement extérieur
Commande électrique centralisée par classe

Dimension et localisation :

100 la x 225 ht pour P2 : 3 unités

245 la x 125 ht pour F1 : 4 unités

165 la x 125 ht pour F2 : 1 unité
50 la x 125 ht pour F3 : 2 unités

2.3 Ensemble métallique brise-soleil

Réalisation d'un ensemble brise-soleil en structure acier galvanisé thermolaqué
La prestation comprend :

- Un cadre tubulaire soudée aux poteaux ou scellé en façade, section selon étude d'exécution
- Des lames métalliques soudées au cadre, section suivant détail architecte et étude d'exécution

L'ensemble assemblé, compris toutes fixations, assemblages, coupes, scellements...

Position et dimensions :

Devant sas d'entrée et fenêtres sud des classes 1 et 2

Dimensions suivant plans détail architecte

Finition : galvanisé thermolaqué RAL au choix de l'architecte

2.4 Portes de distribution

Fourniture et pose de portes intérieures de distribution.

- Huisserie bois à sceller dans maçonnerie (scellement à charge du lot gros-œuvre)
- Portes battantes en bois, à âme pleine, parement isoplane prépeint
- 4 paumelles
- Garniture béquille double sur plaques en inox brossé
- Serrure sur organigramme à canon européen
- Butoir de sol

Dimensions et localisation :

porte 93x204 : 2 unités sas d'entrée vers les 2 classes

porte 83x204 : 1 unité accès bureau depuis classe 2

Lu et approuvé – Date